

Réf: Dossier 220170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JVSM 2 »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot
147, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JVSM 2 »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
L'AMENAGEMENT FONCIER
LE LOTISSEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot
147, Ilot 47

Dirigeant(s) Mme TRAORE AWA NATACHA HENRIETTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06551 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43575/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

